

Logement à CREHEN

Pour info, la mairie de Créhen possède un studio non meublé (pièce de vie + sdb comprenant douche et toilettes) qu'elle peut louer à des jeunes en formation ou en emploi (à LAITA, en EHPAD etc...) pour une durée minimale de 3 mois.

Situé au 2 place de l'Eglise, 22 130 Créhen (1^{er} étage), le loyer s'élève à 167.02€/mois (caution = 1 mois de loyer).

⇒ le conseiller Mission locale envoie un texto (à privilégier au SMS) ou un email à Mme COTIN pour connaître la disponibilité du logement.
(Si besoin info complémentaire, me demander, j'ai visité le studio).

D'autres logements peuvent éventuellement être mis à disposition.
Par ailleurs, des petits locaux pour stocker vélo ou autres sont également disponibles pour 35€/trimestre.

Contact :

Mme COTIN, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'insertion et de l'emploi et adjointe à la Maire de Créhen.

06 33 39 24 11 *(merci de ne pas communiquer le N°de tél)*

marie-christine.cotin@cotesdarmor.fr